

Le Canada se présente à cette conférence avec l'intention de revoir tous les aspects du traité. L'heure est en effet venue de procéder à une évaluation honnête de ce document.

L'expérience des deux premières conférences nous servira de guide. La Première Conférence, tenue en 1975, a été fructueuse. Elle n'en fut pas moins très politisée, notamment en ce qui concerne le désarmement nucléaire et la sécurité. Les pays neutres et non alignés (PNNA), faisant valoir qu'ils avaient pour leur part respecté leurs obligations aux termes du Traité, accusèrent les puissances nucléaires, notamment les superpuissances, de ne pas respecter leurs engagements aux termes de l'article VI, qui porte sur la course aux armes nucléaires, ou de l'article IV, qui concerne le partage de matières, de matériel et de technologie nucléaires à des fins pacifiques.

Dans les derniers jours et les dernières heures de la Conférence, le débat fut acrimonieux. Ce n'est qu'au dernier moment que la conférence adopta un document final par voie de consensus. Néanmoins, cette déclaration finale traduisait les frustrations de plusieurs États, notamment celles des pays neutres et non alignés, face à l'absence de progrès, au cours des cinq années écoulées, en ce qui concerne la mise en oeuvre des dispositions fondamentales du Traité.

Les préoccupations des PNNA étaient toujours entières à l'ouverture de la Deuxième Conférence en 1980. Toutefois, le climat, notamment en ce qui concerne les questions de désarmement, était teinté d'optimisme. Le traité SALT II venait d'être signé et des négociations prometteuses entre le Royaume-Uni, les États-Unis et l'URSS en vue d'un Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires étaient encore officiellement en marche.

Malgré de longues sessions de négociations informelles, la Conférence ne produisit aucun document final, en raison d'une mésentente sur les questions relatives au désarmement nucléaire et notamment en ce qui a trait à une interdiction complète des essais. Bien que les membres du deuxième comité se soient entendus provisoirement sur les textes traitant de non-prolifération et de coopération nucléaire, il fut impossible de convenir d'un document final, ce qui constitua un échec majeur.

Un coup d'oeil rapide à la situation internationale des cinq dernières années indique malheureusement que nous avons raté un certain nombre d'occasions. Les pourparlers trilatéraux sur le traité concernant l'interdiction totale des essais nucléaires ont cessé; la Conférence sur le désarmement n'a pu s'entendre